

La pastille sur ma maison est bleue, que faire ?



**ENVIRON 3 MOIS APRÈS LE DÉBUT DES RACCORDEMENTS SUR VOTRE SECTEUR,
LES PREMIERS FOURNISSEURS D'ACCÈS INTERNET (FAI) SONT ARRIVÉS.
LA PASTILLE SUR VOTRE LOGEMENT PASSE DONC EN BLEU.**

Si vous n'avez pas déjà fait votre demande de raccordement gratuit au réseau THD42, vous pouvez demander l'installation gratuite d'une prise chez vous sur www.thd42.fr puis choisir plus tard votre FAI.

Pour les immeubles, vous devez contacter directement le FAI* de votre choix pour l'installation gratuite d'une prise et pour vous abonner.

**SI VOUS DISPOSEZ DÉJÀ D'UNE PRISE TERMINALE OPTIQUE (PTO) CHEZ VOUS,
IL SUFFIT JUSTE DE PRENDRE UN ABONNEMENT AUPRÈS DU FAI DE VOTRE CHOIX.
C'EST LUI QUI VOUS FOURNIRA VOTRE BOX INTERNET FIBRE.**

Pour connaître les FAI sur le département de la Loire : <https://www.thd42.fr/#fournisseurs>

Si votre FAI actuel n'est pas encore référencé sur le réseau THD42, vous devez en choisir un autre ou attendre sa venue.

Le réseau public THD42 est ouvert à tous les fournisseurs d'accès Internet qui le souhaitent.
**Vous serez libre de changer de FAI si un jour un nouvel opérateur arrive
ou si une offre particulière vous intéresse.**